

BUREAU COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2015

10 H 30

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. Economie
 - A. Avenant n°1 MO Atelier du Bijou
 - B. Atelier du Bijou : demande de subvention
 2. Culture
 - A. Programmation de la saison culturelle 2016 : demande de subvention CDDRA
 3. Finances
 - A. Budget Aric - DM N°2
-

Date de la convocation : 14 décembre 2015

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : Dr Jacques CHABAL, M. Raymond FAYARD, M. Michel VILLEMAGNE, M. René JULIEN, M. Roger PERRIN, M. Frédéric PICARD.

Absents excusés : M. Maurice WEISS, M. Philippe DESESTRES, Mme Monique PINET, M. Jean-Marie FOUTRY, Mme Catherine FAURE.

Le *quorum* est atteint

Secrétaire de séance : M. Roger PERRIN

Assistaient également à la séance :

- Carine FAURE, Directrice Générale des Services
- Fabien RAVIER, Directeur du Pôle Services à la population
- Anne-Lucie COSTE, Assistante de direction

M. le Président propose de débiter l'ordre du jour de ce Bureau.

1. Economie

A. Avenant n°1 MO Atelier du Bijou

M. le Président rappelle le projet de réhabilitation de l'ancienne usine Murat à St Martin de Valamas et la création de l'atelier du bijou, qui a pour objectifs :

- D'attirer de nouveaux opérateurs de la filière bijou et faire vivre ce lieu sous la forme d'accueil d'artisans d'art
- De renforcer les démarches collectives de la Vallée du bijou
- De proposer une offre touristique de qualité au sein de l'usine (visites animées, ateliers et loisirs créatifs)

Dans le cadre de ce dossier, le Comité exécutif du 16 juillet dernier a validé l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre, ayant pour objet la réalisation d'un nouvel avant-projet prenant en compte les dernières prescriptions. Cet avenant a un coût de 6 651,72 € ht.

M. le Président indique qu'il convient aujourd'hui de confirmer cette décision et d'autoriser le Président à signer l'avenant.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 pour le marché de maîtrise d'œuvre de l'Atelier du Bijou ; autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n°1 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

B. Atelier du Bijou : demande de subvention

M. le Président informe le Bureau que des subventions peuvent être sollicitées concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne usine Murat à St Martin de Valamas et la création de l'atelier du bijou.

Le coût de l'opération a été estimé à environ 1 000 000 € ht.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs (Etat, Région, Département...).

2. Culture

A. Programmation de la saison culturelle 2016 : demande de subvention CDDRA

M. le Président informe le Bureau que, dans le cadre de la programmation de la saison culturelle 2016 sur le territoire Val'Éyrieux, il convient de demander une subvention à la Région via le CDDRA Centre Ardèche, à hauteur de 6 000 € pour une dépense subventionnable retenue de 25 000 €.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs.

3. Finances

A. Budget Aric - DM N°2

M. le Président expose au Bureau les éléments composant la décision modificative N° 2 au Budget Aric :

D 1641 -01 = + 15 000 €

D 020-01 = - 5 000€

D 605-90 = - 10 000 €

D 023-01 = + 10 000 €

R 021-01 = + 10 000 €

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, adopte les transferts de crédits tel que proposé ci-dessus.

Fin de la séance à 11h30

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard

